



Conseil d'Administration

E-Votes **CA1/20-21**

Du 22 au 26 octobre 2020 - 12h00

Membres du CA

Votants : David ANGELATS – Jean-François ANINAT – Xavier BOHARD – Martine CASTILLON – Florent CHAYET – Alain FABRE – Christophe FAULMANN – Alain GILLE – Alex HEYWANG – Janick KNAEBEL – Patrice MALVAULT – Marcel MAUREL – Adrien MOGLIA – Christian PRIVAT – Fayza ZIOUECHE

Non votants : Guy BOISOT – Gilles CASTILLON

Nombre de votants : 15/17 administrateurs

➤ SECTEUR VIE SPORTIVE – C° Compétition ADULTE Section ICR

Contexte

Compte-tenu de la situation sanitaire, des décisions gouvernementales de couvre-feu et de fermeture des gymnases dans les agglomérations de Toulouse et Montpellier, et des futures décisions qui pourraient être prises (couvre-feu dans d'autres grandes villes d'autres départements), **la commission régionale des interclubs souhaite reporter les J2 et J3 des ICR prévues le 8 et 28 novembre 2020.**

2 journées J1 (initialement prévues le 10 octobre) n'ont pas pu se dérouler en raison de la crise sanitaire et suite à un problème d'ouverture de gymnase.

La commission propose donc de décaler ces journées les : 20 décembre, 10 janvier et 28 janvier.

Ces 3 dates* sont sur des weekend d'interclub national. Il a semblé important de ne pas boquer d'autres weekends, nécessaires aux clubs pour organiser leurs tournois et de bloquer des dates au plus tôt afin de pouvoir à nouveau se retourner si la crise devait perdurer.

Mise au vote :

La commission INTERCLUBS sollicite votre avis concernant le report des J1 non jouées, J2 et J3 sur les trois dates proposées*.

VOTE // POUR 8 ABSTENTION 5 CONTRE 2
Adoption à la majorité

*Nota :

La Commission ICR a bien pris en compte les remarques et propositions des membres du CA qui est très majoritairement pour le principe de report des J1, J2 et J3 **sur 2021** ; à ce jour les 2 dates choisies sont les 10/01 et 28/02/2021, sous toute réserve d'évolution des directives sanitaires.

Christophe FAULMANN
Président

Jean-François ANINAT
Secrétaire Général